

RAPPORT N° 02/2-41  
au Conseil Municipal

OBJET

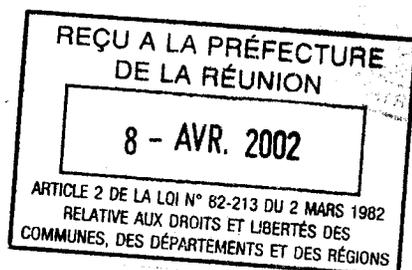
DECLASSEMENT ET MISE A LA REFORME  
DE MATERIELS DE REPROGRAPHIE HORS D'USAGE OU OBSOLETES

Je vous demande :

- 1° de prononcer le déclassement du domaine public au domaine privé de la Commune des matériels répertoriés en annexe ;
- 2° d'approuver leur mise à la réforme ;
- 3° de m'autoriser :
  - soit à les mettre au rebut,
  - soit à les céder à titre gratuit ou onéreux après publicité préalable,
  - soit à en faire don à une association poursuivant un but d'intérêt général (en pareil cas, une Délibération distincte fixera le(s) bénéficiaire(s) de la cession à titre gratuit).

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE MAIRE  
René-Paul VICTORIA



DELIBERATION N° 02/2-41  
au Conseil Municipal  
en séance du mercredi 27 mars 2002

OBJET

**DECLASSEMENT ET MISE A LA REFORME  
DE MATERIELS DE REPROGRAPHIE HORS D'USAGE OU OBSOLETES**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et aux libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur le RAPPORT N° 02/2-41 du Maire ;

Vu le rapport de Monsieur FOURNEL Dominique, 2ème Adjoint, présenté au nom de la Commission Finances et Administration Générale ;

Sur l'avis favorable de ladite Commission ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE  
A L'UNANIMITE  
(5 abstentions, dont 2 votes par procuration)**

**ARTICLE 1**

Prononce le déclassement du domaine public au domaine privé de la Commune de matériels de reprographie hors d'usage ou obsolètes répertoriés en annexe.

**ARTICLE 2**

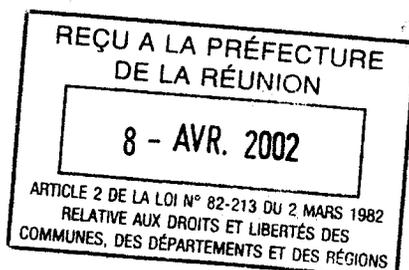
Approuve la mise à la réforme de ces matériels.

**ARTICLE 3**

Autorise le Maire soit à les mettre au rebut, soit à les céder à titre gratuit ou onéreux après publicité préalable, soit à en faire don à une association poursuivant un but d'intérêt général (en pareil cas, une Délibération distincte fixera le(s) bénéficiaire(s) de la cession à titre gratuit).

Pour extrait certifié conforme,  
Fait à Saint-Denis, le - 4 AVR 2002

**LE MAIRE  
René-Paul VICTORIA**



## MATERIELS DE REPROGRAPHIE A DECLASSER ET A METTRE A LA REFORME

Réf	Description	Marque	Type	Modèle	Série	Qté
1	COLEUSE	PLANAX	3501	FASTBIND		1
2	COPIEUR	CANON	F235500		ZNQ08872	1
3	COPIEUR	CANON	F129300		BAA03477	1
4	COPIEUR	CANON	F234022		ZPG16456	1
5	COPIEUR	PANASONIC	Ergam Romeo 732	FP3270	GBE65432701	1

Vu par le Conseil Municipal de Saint-Denis  
en séance du mercredi 27 mars 2002

LE MAIRE  
René-Paul VICTORIA

